

Monsieur le Président de la FCPE du Nord  
111-113 avenue de la République  
BP 90253  
59462 LOMME Cedex

Flines-lez-Râches, le 5 mars 2020

Monsieur le Président,

Pour faire suite à votre démarche concernant notre programme en matière d'éducation dans les écoles publiques maternelles et élémentaires, vous trouverez ci-après les réponses à vos questions.

## 1. **NOTRE POLITIQUE EN MATIERE DE MOYENS ALLOUES AUX ECOLES DE LA COMMUNE**

- **En matière de dotation pédagogique pour les écoles** le budget annuel de fonctionnement est de 793 €/ enfant de maternelle et 466 €/enfant d'élémentaire. Ce qui représente un coût total de 310 000 € /an.

**Le critère de répartition** pour les dépenses de fonctionnement se fait en fonction du nombre d'élèves.

Il est à noter que la dotation annuelle attribuée n'est jamais consommée à 100 % par les directrices et que le solde est reporté sur l'année suivante.

**Nous maintiendrons notre soutien aux écoles** en maintenant notre aide financière et en répondant aux besoins de matériel, d'amélioration et d'entretien des locaux, en déployant le plan numérique par l'acquisition de matériel informatique pour accompagner les projets des équipes enseignantes.

Par ailleurs, **les dépenses d'investissement** (sanitaires, plaines de jeux, portails...) pour les 2 groupes scolaires, (Cassin et Brossolette) se sont élevées à + de 4 500 000 € dont 2 500 000 € pour la construction de l'école maternelle et du restaurant scolaire.

- **Les ATSEM.** Il y a 6 ATSEM pour 8 classes. Nous sommes une des communes les mieux dotées en terme de nombre d'ATSEM par classe.

**Leurs missions** sont celles réglementairement dévolues aux ATSEM. **Un plan de formation** existe déjà et des formations sont organisées à l'interne (premiers secours, alimentation durable...).

**Ces actions de formation seront pérennisées et renforcées.**

**A noter qu'il existe également des formations à l'animation pour les agents qui**

**encadrent les enfants lors des pauses méridiennes et en garderie. Ces actions seront également pérennisées et développées.**

## **2. NOTRE POLITIQUE POUR LES CANTINES ET LES ACTIVITES PERISCOLAIRES :**

- **Les tarifs** sont déjà **dégressifs** et calculés en fonction des revenus des familles.
- Pour la cantine, quatre tarifs pour les Flinois (comme pour les ALSH). Tarifs qui varient de 2,75 à 3,75 euros pour un coût total de revient à la commune de 7,50 €.
- **Pour les familles les moins favorisées** le coût est pris en charge par le CCAS.

Depuis toujours **l'accès** est ouvert **à tous** les élèves quelle que soit la situation des parents.

- **Nos objectifs en matière d'alimentation « bio » et d'approvisionnement local**

Conformément à la loi Egalim nous arriverons d'ici 2022 à 20% minimum de produits « bio » et ferons en sorte **d'atteindre cet objectif voire de le dépasser**. La démarche sera identique pour l'approvisionnement local. De plus, 50% de produits labellisés seront également fournis.

**Un repas végétarien** est servi une fois par semaine aux enfants qui fréquentent les cantines.

## **3. NOTRE POLITIQUE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS SCOLAIRES :**

- Nous favoriserons la mise en place de **modes de circulation alternatifs** en mettant des rues à sens unique, **là où c'est possible**, et mettrons en place des bandes cyclables à double sens pour les cyclistes.

- **La sécurité routière aux abords des écoles.** La réfection de la rue Dupire a été entièrement pensée pour **sécuriser les abords des écoles du centre** (plateaux surélevés, barrières, potelets).

**Pour les deux groupes scolaires** (centre et cattedet), nous avons procédé à la mise en retrait des portails d'entrées pour assurer la sécurité des usagers des écoles.

Par ailleurs, nous avons prévu de faire sortir les élèves de Cassin 6 par l'arrière de l'école avec un cheminement piéton au fond du parking.

La présence régulière **du policier municipal qui sera secondé par un 2ème policier**

complète les différents dispositifs déjà en place.

**Assurer la sécurité routière aux abords des écoles n'est pas uniquement une prérogative communale**, il serait intéressant que la FCPE, qui représente les parents d'élèves, sensibilise ces mêmes parents d'élèves au respect des règles de sécurité routière car s'agit de leurs enfants et de ceux des autres. A noter que ces problèmes d'insécurité routière sont bien souvent générés par les parents qui utilisent leur voiture pour accompagner leurs enfants.

#### **4. NOTRE POLITIQUE CONCERNANT LES BATIMENTS SCOLAIRES :**

- Tous les diagnostics réglementaires concernant **certaines matériaux** (plomb et amiante) **sont et continueront à être réalisés**. Il reste un tuyau en plomb pour lequel un devis a été demandé. Les travaux seront réalisés dès que ce devis aura été fourni.

- **Accès PMR** : nous effectuons chaque année des travaux de mise aux normes, les derniers en date sont ceux de l'école Brossolette réalisés en 2019. **Tous les sanitaires ont été revus il ne reste que ceux de Cassin 1. Des travaux sont prévus à hauteur de 400 000 € TTC minimum.**

- **Impact sur l'environnement et conditions de vie**. Tous les locaux sont neufs ou rénovés. Des diagnostics sont effectués régulièrement. La qualité de l'air est satisfaisante. Les néons existants seront remplacés, petit à petit, par des LED.

Nous espérons avoir répondu à vos questions et restons à votre disposition.

Veillez croire, Monsieur le Président, à nos sentiments respectueux.

Pour la liste « agir durablement pour bien vivre ensemble »

Annie GOUPIL